

SERVICE PUBLIC DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES LOCALES EN ÎLE-DE-FRANCE Le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Îlede-France (Sigeif) est le plus grand syndicat d'énergie en France. Il fédère 189 collectivités (5,6 millions d'habitants) et assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution publique de l'énergie. Initiateur de la mobilité durable (bio-GNV, électrique et hydrogène), il s'engage aussi dans la production de biogaz par méthanisation et d'électricité verte (photovoltaïque). Il est le premier service public de bornes de recharge pour véhicules électriques en Îlede-France (hors Paris). Par ailleurs, il coordonne un groupement d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de près de 500 membres.

Plus d'informations sur www.sigeif.fr

recrute un(e)

Conseiller en énergie partagé (H/F)

Technicien territorial (titulaire ou contractuel)

Sous l'autorité du directeur de la transition énergétique et de l'innovation et en lien étroit avec les deux économes de flux, vous rejoignez une équipe jeune et dynamique de 8 personnes. Interlocuteur privilégié des communes adhérentes au dispositif du Conseil en énergie partagé, vous accompagnez et conseillez des collectivités de moins de 10 000 habitants pour la réalisation d'une politique énergétique maitrisée de leur patrimoine.

Missions

Votre action au sein de la direction de la transition énergétique et de l'innovation consistera à :

- Réaliser des bilans énergétiques annuels et suivre les consommations énergétiques des communes accompagnées

Les bilans établis seront à destination des élus et des services de la collectivité. Dans une logique de réduction des consommations énergétiques, vous serez amené à préconiser l'utilisation de solutions énergétiques adaptées.

- Accompagner les communes dans leur politique de sobriété et d'efficacité énergétique sur le long terme

Vous apporterez une aide à la décision par la proposition de conseils objectifs dans la stratégie globale d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine (bâtiment, éclairage public et véhicules). Vous serez également amené à accompagner les communes pour les aider à se conformer aux obligations du décret Eco Energie Tertaire et plus généralement pour développer leurs projets énergétiques, en lien notamment avec les autres membres de l'équipe.

- Informer et sensibiliser les collectivités

Vous réaliserez des missions d'information, de sensibilisation et d'animation techniques auprès des collectivités. Vous valoriserez également les expériences et les travaux réalisés par la rédaction de notes et de présentations orales.

- Effectuer une veille technique et juridique sur les sujets en lien avec l'énergie
- Accompagner ponctuellement les autres projets portés par l'équipe

Suite au verso

Profil et compétences

- Vous êtes titulaire d'un bac+2 dans le domaine thermique ou de l'énergie et vous disposez d'une expérience significative dans le domaine de l'énergie.
- Vous bénéficiez de connaissances approfondies dans les domaines suivants : thermique, énergétique du bâtiment, techniques de maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, tarification de l'énergie et acteurs de ces filières.
- Passionné par ce secteur d'activité, vous êtes au fait de l'évolution du contexte énergétique et environnemental actuel.
- Sensible à la qualité du service public, vous êtes familier à l'environnement des collectivités locales et à leur fonctionnement.
- Doté d'un excellent sens du relationnel, vous aimez travailler en mode projet et en équipe.
- Rigoureux, vous possédez un esprit de synthèse et d'analyse qui vous permet d'être force de proposition.
- Pédagoque, vous savez comment évaluer une situation et l'expliquer avec des exemples.
- Organisé et autonome, vous savez planifier vos actions pour respecter vos engagements.
- Vous maîtrisez l'outil informatique, la suite Office et les technologies de l'information et de la communication.

Informations complémentaires

- L'emploi est basé à Paris 8. Le poste est éligible au télétravail.
- Les déplacements sur le territoire du Sigeif sont fréquents. Bien qu'il soit possible d'y accéder grâce à l'utilisation des transports en commun, le permis B serait apprécié.
- Le Sigeif propose les avantages sociaux suivants : participation à la mutuelle, CESU, CNAS (équivalent à un comité d'entreprise), titres-restaurants, forfait mobilités durables.

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur Jean-Jacques Guillet, Président du Sigeif à : recrutement@sigeif.fr